

Communiqué

Attaque informatique

La Ville de Lausanne applique le principe de précaution

A la suite de l'attaque informatique du 14 juin, l'accès au site web www.lausanne.ch a été fermé par principe de précaution. Des mesures de protection ont été mises en œuvre pour permettre une réactivation du site dans les meilleures conditions. Le site web est à nouveau disponible depuis le 16 juin en début d'après-midi.

Pour rappel, le mercredi 14 juin 2023, un peu après 8h00 du matin, les services de l'administration communale de la Ville de Lausanne ont constaté une attaque informatique de type DDoS (Déni de service distribué) visant les services exposés sur Internet.

Le principe de précaution a été appliqué et l'accès au site web www.lausanne.ch a été fermé. La cellule de crise a pu développer et mettre en œuvre des mesures de protection permettant une réactivation du site dans les meilleures conditions possibles. Des analyses approfondies ont par ailleurs permis d'écartier à ce jour une intrusion ou un vol de données.

Depuis le 16 juin 2023 en début d'après-midi, le site web est à nouveau disponible. L'équipe en charge de la gestion de crise a mis en place un dispositif d'alerte permettant de détecter un éventuel redémarrage de l'attaque, afin de pouvoir réagir en conséquence et potentiellement fermer à nouveau l'accès au site web www.lausanne.ch.

La Municipalité tient à remercier la population pour la compréhension et la patience dont elle fait preuve.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 16 juin 2023